

Ateliers du changement

Tout commence en Finistère, y compris les ateliers du changement que le Parti Socialiste va mener tout au long du premier semestre 2013.

C'est en effet à Brest qu'Harlem Désir inaugurerà cette nouvelle forme de rencontres entre les socialistes et les Français, le jeudi 7 février à l'Atelier, près du stade Francis Le Blé, 16 route de Quimper.

les fins de mois, ces retraités qui après une vie de labeur ne savent pas comment payer le fioul pour se chauffer l'hiver.

Le devoir de la gauche, c'est de leur redonner l'espérance, « une espérance lucide, conquise », comme le disait Césaire.

Nous avons la lourde charge de répondre aux impatiences, aux colères parfois.

Nous avons aussi la responsabilité de dire que le changement, contrairement à ce que d'autres ont voulu faire croire dans un passé récent, cela ne va pas à la vitesse d'un SMS, cela ne se fait pas d'un coup de menton !

Le changement c'est, à la fois, répondre à l'urgence et préparer de grandes réformes d'avenir et de progrès pour la société, l'économie et la démocratie. »

Déjà, au congrès de Toulouse, le premier secrétaire du Parti Socialiste avait annoncé cette série de réunions. « Notre feuille de route est claire : notre parti doit être le garant des 60 engagements présidentiels mais aussi le moteur du changement dans la société ! L'exigence d'un parti qui soutient sans faille le gouvernement va de pair avec celle de son autonomie, de sa liberté de débat et de proposition. Le parti sera totalement mobilisé pour soutenir le gouvernement, mais il est aussi le lieu du débat pour penser l'avenir et préparer les réformes futures.

C'est dans la crise que les Français nous ont choisis et qu'ils ont élu François Hollande à la présidence de la République. Le rôle du Parti Socialiste est de s'adresser à ceux qui, à cause de la crise, ne croient plus en la France, en notre dynamisme économique, en notre modèle social.

A ces familles qui vivent dans la peur du lendemain, à ces jeunes pour qui l'avenir n'est plus une promesse mais une menace, ces travailleurs pour qui le travail n'est plus un droit mais une angoisse, celle de ne plus en avoir, ces salariés qui courent de temps partiels en emplois précaires sans arriver à boucler



Le rôle du PS consiste à penser l'avenir

Fort de cette conviction, le Parti Socialiste a décidé d'organiser, tout au long du premier semestre 2013, une série de réunions intitulées « Ateliers du changement ».

Ces rencontres permettront aux Français d'exprimer leur vision de l'avenir et au Parti Socialiste d'engager la réflexion pour de nouvelles réformes à engager.

CAP
FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 17/01/2013



Dossier de la semaine

Une réforme pour les élèves



Vie de la Fédération 2013, année utile



Interview
Égalité réelle : un enjeu important



Avec Danielle Bousquet

Zui paye ?

Pour quelles raisons les manifestants du 13 janvier sont-ils descendus dans la rue ? Et comment a été financé ce rassemblement ? Voilà les questions qui se posent, aujourd'hui, car à entendre les commentaires à l'issue de ce rassemblement, le projet de loi pour le mariage pour tous n'était pas l'unique préoccupation des manifestants. La direction de l'UMP, contestée, a tenté de récupérer un mouvement animé par la frange la plus réactionnaire de son électorat. L'épiscopat a été obligé d'emboîter le pas de son aile la plus intégriste afin de ne pas être débordé.

En réalité, le 13 janvier ne restera pas dans l'histoire comme une date dans la mobilisation contre le mariage pour tous, mais comme la première manifestation des tea parties à la française. Lorsque le nom du financeur des banderoles bleues et roses sera rendu public, on saura qui a pris le pouvoir au sein de la droite.

L'exemple Sanquer



Ce n'est pas un hasard si Vincent Peillon a effectué sa première visite sur le thème de la réforme des rythmes scolaires à Brest et précisément à l'école Sanquer. En effet, cette école est, depuis plusieurs années, engagée dans une expérimentation de l'organisation de la semaine à quatre jours et demi. Marc Sawicki, adjoint au maire chargé de l'école, a présenté l'historique de cette démarche au ministre.

Depuis 1999, dans le cadre du PEL (Projet éducatif local), la ville de Brest réfléchit à l'aménagement des rythmes scolaires. Tous les deux ans, les villes qui se sont dotées d'un PEL, comme Angers, Nevers ou La Roche-sur-Yon se retrouvent à Brest pour confronter leurs expériences.

« En 2008, le retour à la semaine de quatre jours est tombé brutalement », a rappelé Marc Sawicki. « Nous avons demandé à bénéficier d'une dérogation de manière à poursuivre cette expérimentation mais le ministère l'a refusée. » La ville de Brest a organisé une consultation auprès des conseils d'école. Celui de l'école Sanquer a répondu favorablement même si les parents étaient assez divisés. A force de discussions, les parents, réticents au début, se sont massivement prononcés pour la semaine de quatre jours et demi. D'ailleurs, ils ont pu en témoigner devant le ministre. « Les enfants sont bien plus détendus », se sont félicités les mères de familles présentes autour de la table.

Le succès de l'expérience repose aussi beaucoup sur les liens qui se sont tissés entre l'équipe pédagogique de l'école et les structures de quartier, en particulier, le patronage laïc qui se charge de l'accueil des élèves en fin de journée. Tous les interlocuteurs du ministre durant l'après-midi passé à l'intérieur de l'école Sanquer ont insisté sur cet aspect : il faut une vraie synergie entre les différents acteurs pour que la semaine de quatre jours et demi soit bénéfique pour les enfants.

Dans les discussions qui vont maintenant s'engager dans les communes pour préparer la rentrée 2013 ou 2014, cet aspect devra être pris en compte, car la semaine de quatre jours et demi ne concerne pas que l'école mais toute la société qui va devoir s'adapter aux nouveaux rythmes scolaires.

Une réforme pour les élèves

Vincent Peillon était à Brest, à l'école Sanquer, le 10 janvier pour évoquer la réforme des rythmes scolaires. A cette occasion François Cuillandre, maire de Brest a rappelé que la ville est prête à revenir à la semaine de quatre jours et demi, dès la rentrée 2013.



Brest passera à 4,5 jours en septembre 2013

« La ville de Brest est souvent citée en exemple en matière d'innovation scolaire », a souligné le ministre. « Lorsqu'on évoque des sujets comme la lutte contre le décrochage ou des innovations dans les lycées professionnels c'est souvent Brest qui est citée en exemple. »

Dans deux ans tous les élèves seront à quatre jours et demi. Pour le gouvernement, l'intérêt des élèves prime avant tout : il faut que la France accepte de faire passer cette considération au-dessus de toutes les autres car les statistiques internationales ne sont pas bonnes.

La France fait figure d'exception avec sa semaine de quatre jours qui concentre toute l'activité scolaire sur des journées beaucoup trop longues. Or, au-delà de quatre heures et demie, un élève de CP ne peut plus être attentif. « On organise l'échec en imposant ce rythme aux élèves », s'est indigné le ministre. Et la France est un cas unique au sein des pays de l'OCDE puisque partout ailleurs, les élèves travaillent quatre jours et demi voire cinq. Les petits Français travaillent 144 jours par an, alors que la moyenne européenne est de 187 jours.

Pour Vincent Peillon, la réforme des rythmes scolaires est une réforme importante mais pas la seule. « Nous avons

également lancé le chantier de la formation des enseignants », a rappelé Vincent Peillon qui a souligné que les rythmes scolaires ne sont qu'un des aspects de son action au ministère de l'Éducation nationale. Depuis l'élection de François Hollande, la jeunesse et l'éducation sont re-devenues une priorité. D'ailleurs le nombre de créations de postes dans ce ministère prouve que le gouvernement veut rompre avec la politique de ses prédécesseurs.

Cette réforme se fera en maintenant les heures de travail des enseignants. « Il ne peut donc pas être question de compensations », a précisé le ministre qui a rappelé que les conditions de travail des enseignants seraient nettement améliorées.

A Brest, le ministre n'a pas omis d'indiquer que la réforme des rythmes scolaires ne s'envisage pas de la même manière dans les villes ou dans les zones rurales. Le gouvernement en a bien conscience et c'est d'ailleurs pour cette raison que les aides financières apportées aux collectivités locales ne seront pas partout identiques. « Un fonds de 250 millions d'euros a été prévu », a rappelé le ministre. « L'aide sera pour chaque élève de 50 euros. Cependant, elle pourra atteindre 90 euros dans certaines zones rurales ».



L'école, priorité du gouvernement

Vincent Peillon n'a pas caché que la réforme des rythmes scolaires ne sera pas facile à mener. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle n'a pas été engagée auparavant. Pourtant, elle est nécessaire pour que la France se réconcilie avec sa jeunesse et cesse de gâcher les chances des élèves. 🙏

2013, année utile

L'année 2013 sera très calme d'un point de vue électoral mais très active du point de vue politique, a annoncé Thierry Fayret, le nouveau secrétaire du comité de ville de Brest, le 9 janvier à l'occasion de la présentation des vœux des sections brestoises.



2013, une année pour préparer l'avenir

Plus de 200 adhérents et sympathisants étaient en effet présents dans la grande salle du local de Brest pour cette première rencontre depuis le changement d'équipe à Brest. Car, dans la cité du Ponant, tous les responsables du PS ont changé à l'occasion du dernier congrès.

2013 ne ressemblera pas à 2012 qui a vu le PS remporter les élections présidentielle et législatives. « Habituellement, l'opposition observe une période de relative neutralité la première année du quinquennat », a rappelé le secrétaire du comité de ville.

Mais avec l'UMP, version guerre de succession entre François Fillon et Jean-François Copé, les attaques sont quotidiennes. En outre, une partie de la presse pratique le *Hollande Bashing*. C'est dans ces situations que le rôle du parti se révèle essentiel pour expliquer, simplement, que la gauche n'est au pouvoir que depuis six mois et qu'elle en fut écartée pendant plus de dix ans. Il ne s'agit pas d'excuser

mais d'expliquer. Les Français avaient perdu l'habitude de voir le gouvernement organiser des concertations avant de prendre des décisions. Il faut sans doute quelques mois avant de se rendre compte qu'il s'agit d'une réalité et non plus d'une posture.

Accompagné des trois nouveaux secrétaires de sections (Gaël Lemarchand pour Rive gauche, Isabelle Montanari pour Rive droite et Marie-Josée Yao pour LBE), Thierry Fayret a indiqué les axes de travail des socialistes brestoises pour 2013 : d'abord mettre en place les groupes de travail pour engager la réflexion à long terme, ensuite se tourner encore plus vers les brestoises et enfin, commencer le travail autour du programme municipal pour les élections de 2014. 🌹

Interview

Égalité réelle : un enjeu important

Avec Danielle Bousquet

Danielle Bousquet vient d'être nommée présidente du Haut Conseil à l'égalité réelle. Elle explique le rôle de cette institution.

Cap Finistère : Quelles sont les différences entre l'observatoire de la parité et le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes ?

Danielle Bousquet : Le Haut Conseil à l'égalité réelle se substitue à l'observatoire de la parité mais aussi à d'autres structures. L'observatoire était centré sur l'égalité politique mais l'égalité réelle va bien au-delà et englobe des questions comme l'égalité salariale, les violences de genre, les stéréotypes sexistes, par exemple.

Cap Finistère : Quel est le profil des personnes qui composent ce Haut Conseil ?

Danielle Bousquet : Le Haut Conseil est composé d'élus. Je tiens d'ailleurs à souligner la présence de trois Bretons : Gwendal Rouillard, député du Morbihan, Gaëlle Abily, élue régionale et Jocelyne Bougeard, élue rennaise. La Bretagne est en avance par rapport au reste de la France en matière d'égalité hommes/femmes. Mais il est aussi composé de chercheurs et d'experts, de personnalités qualifiées, de responsables d'associations et de représentants de l'État.

Cap Finistère : Quelles sont pour vous les priorités ?

Danielle Bousquet : J'en vois trois. D'abord, bien faire comprendre à tout le monde que l'égalité réelle est un enjeu important pour notre pays. Trop souvent, nous disposons d'un bon arsenal législatif mais qui n'est pas appliqué. Or, il ne suffit pas de faire voter une loi pour résoudre un problème. Toutes les études montrent que pour les salaires, les retraites ou la répartition du travail au sein de la famille, il existe encore de

très grandes disparités entre les hommes et les femmes.

Ensuite, pour la parité nous allons regarder précisément ce qui empêche son application partout, en enquêtant auprès des partis politiques, notamment.

Enfin, dans la suite des annonces de Najat Vallaud-Belkacem et Vincent Peillon, nous allons travailler sur les stéréotypes sexuels, dès le plus jeune âge. Nous ne partons pas de rien puisque de nombreuses études ont été réalisées mais nous allons essayer de savoir pourquoi les résultats ne sont pas à la hauteur de ce qu'on peut, par exemple, voir dans les pays scandinaves.

Les membres du Haut Conseil vont maintenant se répartir dans des groupes de travail, permanents ou temporaires. Nous allons produire des études et publier des préconisations en direction des pouvoirs publics. 🌹



Agenda

27 janvier
Manifestation pour le mariage pour tous à Paris.

2 février
A partir de 9 h 00 :
Journée fédérale des secrétaires et trésoriers de sections au Centre de la Mer à Moulin Mer.

7 février
18 h 30 à 22 h 00 : Ateliers du changement à Brest.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 986 - Vendredi 18 janvier 2013
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

Annonces légales & judiciaires

COULEUR INOX

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège : 18, quai du Commandant Malbert
29200 BREST
509 190 625 RCS BREST

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 décembre 2012 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Rémy KEROUANTON demeurant 20, route Touristique - 29217 LE CONQUET, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 18, quai du Commandant Malbert - 29200 BREST. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BREST, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur.

SELARL JEAN-MARC BERROU PIERRE LE REST

Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

IZIMMO

Société par Actions Simplifiée
au capital de 4 114 508 euros
Siège social : Immeuble Grand Large
Quai de la Douane - 29200 BREST
RCS BREST 488 650 417

Aux termes d'une Assemblée Générale en date du 28 décembre 2012 les associés ont nommé la société EXCO BRETAGNE A.B.O. ayant son siège social à BREST (29200) 18, rue Jean Jaurès, en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire et Monsieur Bernard TREVIEN exerçant à BREST (29200) 18, rue Jean Jaurès en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant, pour une période de six exercices.

Pour avis.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Dénomination :

LESUEUR ARCHITECTURE.
Siège social : 8, rue Jean-Baptiste Bousquet - 29000 QUIMPER.

Objet social : L'activité d'architecte et d'urbanisme.

Durée : 99 ans.
Capital social : 4 000 euros.
Gérance : Monsieur LESUEUR Stéphane.
Immatriculation : RCS de QUIMPER.

Pour avis,
La Gérance.

EARL LE BRETON DIDIER
Société Civile au capital de 65 132 euros
Siège social : Pen ar Rest
29600 PLOURIN LES MORLAIX
RCS BREST 381 804 616

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 décembre 2012, il a été décidé la réduction du capital social de 65 132 euros à 39 900 euros par annulation de 1 660 parts, le changement de dénomination et la transformation de l'EARL en SCEA présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile.

Dénomination :

SCEA LE BRETON DIDIER.
Siège social : Pen ar Rest - 29600 PLOURIN LES MORLAIX.

Objet : L'exploitation, la gestion de biens agricoles et toutes activités qui s'y rattachent.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 39 900 euros.

Apports en numéraire : 39 900 euros.

Gérance : Monsieur LEBRETON Didier demeurant Pen ar Rest - 29600 PLOURIN LES MORLAIX, est nommé gérant, pour une durée non limitée.

Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint ou de l'un de ses descendants. Toute autre cession est soumise à agrément.

RCS : BREST.

Pour avis et mention,
Le Gérant.

AVIS DE FIN DE LOCATION GÉRANCE

La location-gérance du fonds de commerce de transport de marchandises et messagerie rapide de moins de 3,5 tonnes exploité 10, rue du Parc à QUIMPER, qui avait été consenti par acte sous seing privé en date du 1^{er} juillet 2002, enregistré à QUIMPER Est par Monsieur CSONT Patrick 10, rue du Parc à QUIMPER, à la SARL KEMPER TRANS dont le siège est à Ménez Cavarec - 29710 PEUMERIT, a pris fin le 27 décembre 2012.

APPORT D'UN FONDS COMMERCIAL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 3 janvier 2013 enregistré à QUIMPER-Est, il a été fait l'apport d'un fonds commercial de transport de marchandises, messagerie, exploité 10, rue du Parc à QUIMPER à la SARL QUIMPER TRANSPORTS en formation.

Le fonds de commerce apporté a été évalué à la somme de 20 000 euros, en contrepartie de l'apport il a été attribué 200 parts sociales de 100 euros, représentant la valeur de ce fonds.

Les créanciers de l'apporteur disposent d'un délai de dix jours pour déclarer leurs créances au Greffe du Tribunal de commerce de QUIMPER.

SCI LE COLOMBIER

au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 10, route de Keraliou
29470 PLOUGASTEL DAOULAS
RCS BREST 423 704 535

Suivant l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 décembre 2012, il est décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 198 475,51 euros par apport en numéraire. Le capital est ainsi porté à 200 000 euros.

En conséquence les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés.

Pour avis,
La Gérance.

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 11 janvier 2013 concernant la SAS FRACODERM FRANCE. Il fallait lire adresse du Président 102, rue de l'Andréan et non 150, rue Hemingway.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 3 janvier 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Dénomination :

QUIMPER TRANSPORTS.

Siège social : 10, rue du Parc - 29000 QUIMPER.

Objet social : Transports de marchandises et messagerie avec véhicule de moins de 3,5 tonnes.

Durée : 99 ans.

Capital social : 24 000 euros par apports de 4 000 euros en numéraire et 20 000 euros en nature.

Gérance : Monsieur CSONT Patrick demeurant 10, rue du Parc - 29000 QUIMPER.

Immatriculation : RCS de QUIMPER.

Pour avis,
La Gérance.

SELARL BERTRAND QUENTEL

au capital de 7 624 euros
120, rue Kerervern - ZAC de Kergaradec III
29490 GUIPAVAS
Tél. 02 29 61 20 03

SOCIÉTÉ DRTP

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Beg Ar Groas
29490 GUIPAVAS
RCS BREST 789 713 237

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 3 janvier 2013, Monsieur Erwan JEZEGOU demeurant à LANDERNEAU (29800) 65, rue Jean-Louis Rolland, a été nommé en qualité de nouveau gérant de la société, à compter du même jour, pour une durée indéterminée.

Pour avis,
La Gérance.

SELARL Xavier MOAL

Avocat
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

NAVVIS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 12, rue Jean-Charles Chevillotte
29200 BREST
340 677 921 RCS BREST

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 28 décembre 2012, il résulte que Monsieur Bruno PIVAIN demeurant à PLOU-DALMÉ-ZEAU (29830) 26, rue Cardinal de Coativy a été nommé en qualité de président, en remplacement de Monsieur Bernard CORVAISIER démissionnaire.

Pour avis,
Le Président.

SELARL Xavier MOAL

Avocat
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

NAVVIS FINANCES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 12, rue Jean-Charles Chevillotte
29200 BREST
487 543 597 RCS BREST

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 28 décembre 2012, il résulte que Monsieur Bruno PIVAIN demeurant à PLOU-DALMÉ-ZEAU (29830) 26, rue Cardinal de Coativy a été nommé en qualité de président, en remplacement de Monsieur Bernard CORVAISIER démissionnaire.

Pour avis,
Le Président.